

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

DÉCISION N°2025/320

du vendredi 24 octobre 2025

Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de service pour l'organisation d'une balade en petit train par la Société petit train animations

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de prestation de service avec la Société petit train animations, pour une balade en petit train à destination des habitants de Ris-Orangis le 26 décembre 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la signature de cette proposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : DE SIGNER le contrat de prestation de service pour l'organisation d'une balade en petit train avec passagers par la Société petit train animations, dont le siège social est situé 77 rue Jean Giono – 30240 LE GRAU-DU-ROI.

ARTICLE 2 : La prestation sera assurée le 26 décembre 2025 de 15h00 à 19h00.

ARTICLE 3 : Le montant de la prestation, soit 2 750 € TTC sera prélevé sur le budget de l'exercice en cours, imputation 611.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Monsieur le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 24 octobre 2025.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **21 NOV. 2025**

Publié le : **21 NOV. 2025**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



2025/

